



## Compte-rendu du CDAS du 21/10/2022

Après la lecture de la déclaration liminaire intersyndicale, le président ne peut être d'accord avec notre constat sur le NRP. Lors de ses visites de service, il ne peut que constater le succès des réformes, notamment la bonne entente des équipes à travers la journée de cohésion, et ne voit en aucun cas les plaies et les stigmates au sein des services dont nous parlons. Selon lui, la journée de cohésion est très appréciée des agents et la DGFIP est la seule à organiser ce genre d'événements avec un tel investissement financier. Cela reste à son avis, un bon indicateur de l'ambiance dans le service : un fort taux de participation à la journée de cohésion est représentatif d'une bonne ambiance dans le service. Les agents qu'il a rencontrés lui ont fait part de leur satisfaction et comprennent les décisions prises dans le cadre du NRP !!! Il affirme donc que la partie de notre déclaration liminaire concernant le NRP ne « reflète pas la réalité ».

Les syndicats soulignent que nous n'avons pas la même réalité puisque de notre côté, le discours que nous tiennent les agents lors des visites de service est loin d'être aussi élogieux. La journée de cohésion est en effet source de satisfaction pour une grande partie des agents parce qu'elle représente une parenthèse dans un contexte professionnel anxigène et tendu.

Mais pour autant elle ne fait pas oublier les dégâts causés par le démantèlement de notre réseau. Cette journée n'est donc bien qu'un « pansement sur une jambe de bois » pour cacher le mal être des agents. De plus, nous ne pouvons que nous réjouir de la bonne entente des équipes entre elles, car c'est souvent le seul moyen de faire face et de tenir des objectifs toujours plus contraints et exigeants.

Les syndicats pensent également que les agents ne se confient pas de la même façon à leurs représentants syndicaux qu'à leur directeur régional. Le président ne partage pas cet avis et est persuadé que le NRP se passera bien en 2023, du moins il essaie de nous en convaincre. Il est conscient que notre NRP est complexe et cause parfois des déceptions chez les agents, mais le fait de discuter avec eux leur permet de comprendre les décisions qui ont été prises, et de les accepter. Il refuse par conséquent d'engager des débats sur les méfaits du NRP balayant d'un revers de main notre discours. « On peut discuter, mais on ne part pas sur cette base-là » : un dialogue donc cadré selon les critères du président...

Les syndicats ont demandé si le nouveau délégué régional au CDAS était bien arrivé.

Le président nous a informé que oui et qu'il s'était présenté à Mme TERRIER. Il sera normalement présent lors de la prochaine réunion.

Le procès-verbal du dernier CDAS est accepté à l'unanimité.

### **Ce CDAS est essentiellement consacré au Compte rendu d'activité des assistantes sociales pour l'année 2021 :**

Les assistantes sociales soulignent dans un premier temps qu'elles sont toujours très vigilantes à ce qu'il y ait toujours des interlocuteurs malgré les aléas (congé maternité, ...).

L'année 2021 a été également très impactée par le COVID : moins de visites de services, moins de permanence... Toutefois, un effort a été fait par rapport à 2020 en ce qui concerne l'accès à leur logiciel à distance : cette fois elles avaient accès à leur dossier et n'étaient pas obligées de travailler à l'aveugle.

La santé, le budget et la vie professionnelles sont les 3 domaines d'intervention les plus abordés. La tranche d'âge qui fait le plus appel à leur service est la tranche des 55 – 64 ans. Le président rappelle d'ailleurs à cet effet que la moyenne d'âge à la DGFIP est de 51 ans.

Ce sont majoritairement des agents de la DGFIP qui sont reçus mais ceci s'explique certainement par le fait que la DGFIP est l'administration la plus importante en termes de nombres d'agents.

Les assistantes sociales soulignent également un très bon partenariat avec la DRFIP ce qui permet d'agir plus facilement auprès des agents (contrairement à d'autres administrations). A contrario et pour exemple, les douanes ont un réseau social propre qui fonctionne bien, avec une sollicitation en premier lieu de leur correspondant social (agent de proximité). Il est important de rappeler que les agents des douanes ne savent jamais ce à quoi s'attendre (restructuration, déplacement de postes,...) ce qui génère un stress permanent. Ce réseau de proximité est donc d'une importance primordiale.

Les assistantes sociales réalisent 400 entretiens par an en moyenne, entretiens qui génèrent par la suite des actions à mener.

Il est important de noter qu'elles ne peuvent caractériser les entretiens que par un seul domaine d'intervention, or il s'avère que plusieurs problématiques sont souvent abordées lors d'un entretien. Il s'agit

souvent d'une demande relative aux droits statutaires qui est à l'origine de la sollicitation. Les agents sont également en demande de lien avec le monde professionnel lorsqu'ils se retrouvent isolés (pour raisons de santé notamment).

Enfin les problèmes de santé ont des incidences majeures sur de nombreux domaines (vie familiale, professionnelle, budget).

Les assistantes sociales sont également amenées à traiter des demandes relatives au vieillissement des parents, aux violences conjugales ou familiales (importance des signalements des collègues et des chefs de service), au logement, au budget.

Au cours de l'année 2021, 22 demandes d'aide financière ont été traitées et 1 dossier a été refusé.

Au niveau de la vie professionnelle, les assistantes sociales soulignent que le NRP a un impact sur les agents de la DGFIP. Leur accompagnement peut se faire de façon individuelle ou collective. Le burn out, la perte de sens du travail et les soucis d'organisation sont les thématiques le plus souvent rencontrées. Dans un premier temps, les agents ont juste besoin d'une écoute mais ne sont pas toujours prêts à engager des démarches.

Les assistantes sociales font des visites de service et participent aux instances de dialogue social afin de rencontrer les agents et de connaître leurs conditions de travail.

Elles accompagnent enfin l'agent lors d'un changement professionnel et font de la prévention à la désinsertion professionnelle.

Au vu de ce compte rendu, nous ne pouvons que constater l'importance des services sociaux et des assistantes sociales dans l'accompagnement des agents. Le président reconnaît que la souffrance au travail existe et que le travail est exigeant. L'action des assistantes sociales est donc indispensable.

Nous n'avons toujours aucun retour sur le recrutement d'un deuxième médecin de prévention. Les difficultés à recruter sont généralisées sur l'ensemble du territoire. La déléguée rappelle que certains départements n'ont plus de médecins de prévention.

Pour conclure sur ce sujet, nous apprenons qu'à partir de l'année prochaine, après passage sous une régie nationale, il ne sera plus possible de délivrer des CESU d'urgence par le biais des assistantes sociales. Les délégations sociales ne pourront en effet plus disposer de valeurs. Les assistantes sociales s'inquiètent de ne plus disposer de ce levier d'action.

### **CRÉDITS D'ACTION LOCALE (CAL)**

Avec les CAL restants à notre disposition, il a été décidé d'organiser sur la fin d'année deux nouvelles sorties : marché de Noël d'Amiens (Amiens en liberté) et Paris en Liberté. 3 cars seront mis à disposition pour chaque sortie. Il s'agit d'une prestation de transport uniquement. Les dates retenues sont le 3 décembre pour Amiens, le 19 novembre pour Paris (rappelons que le 26 novembre aura lieu l'arbre de Noël sur Rouen).

La participation laissée à la charge des familles est de 10 € pour Paris et de 8 € pour Amiens.

Il y aura sûrement un tirage au sort si le nombre de demandes est trop important.

Avec la prise en compte de ces deux dernières sorties, il resterait environ 4 400 € de crédits. Il a été décidé d'offrir un petit panier garni composé de produits locaux pour les nouveaux retraités (environ une centaine).

Les derniers crédits seront utilisés, dans l'ordre de préférence et selon les possibilités/faisabilités :

- 1) Un 4ème car pour Amiens si forte demande ;
- 2) Billets de cinéma ;
- 3) E-chèques pour les ados.

### **ARBRE DE NOËL 2023**

Le théâtre Charles Dullin sera fermé pour 3 ans. Il faut donc trouver une salle dans l'agglomération capable de recevoir notre spectacle. La déléguée étudie la possibilité de faire notre arbre de Noël à l'école de police de Oissel. D'autres salles ont été citées et sont à l'étude.

L'arbre de Noël du Havre aura lieu le 6 décembre 2023.

